

Séance du 22 octobre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames LEMAIRE C. ; COURTOIS A. ; ELLEOUEY-HOCDE E.; GABARD M. ; GENEST M-N. ; OSINIAK B. ; MARANDEAU N. ;
Messieurs ALBERT-DE RYCKE T. BLANCHARD B. ; COURATIN E. ; LASCAUD A. ; ZARDET P. ;
ÉTAIT ABSENT : POUPEE A. : pouvoir à ELLEOUEY-HOCDE E.
PORTENSEIGNE L. : pouvoir à COURATIN E.
CACHAU P.
SECRETAIRE DE SEANCE : COURTOIS Anna

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de Compte-Rendu

Le Compte rendu est adopté à la majorité (abstention de Mme Gabard)

2. Crise Sanitaire

Le régime transitoire pour la tenue des réunions de conseils a pris fin le 30 septembre 2021. Les réunions de conseils sont réintégrées dans la mairie. Un conseiller municipal ne peut détenir qu'un seul pouvoir. Le pass sanitaire n'est pas exigible pour assister aux réunions de conseils, en tant qu'élu ou en tant que public. Le Pass Sanitaire serait effectif jusqu'au mois de juillet 2022.

Cérémonie des Vœux : le Conseil Municipal donne son accord pour l'organisation d'une cérémonie des vœux le Samedi 15 janvier à 17h00. En fonction des consignes de la préfecture, ce pourrait être une cérémonie assise avec un service à l'assiette.

3. Elus – Personnel – Institution

Délibération n°87 : Renouvellement contrat CDD 32/35ème agent technique: Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la reconduction d'un CDD de 32/35^{ème} pour une durée de douze mois à compter du 1^{er} décembre 2021.

Délibération n°88 : Augmentation du temps de Travail agent technique: Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter le temps de travail d'un agent technique à 35/35^{ème}.

Délibération n°89 : Temps de travail dans la collectivité – conformité à loi du 6 août 2019 de transformation publique Le Conseil Municipal confirme les organisations du temps de travail de la collectivité à 1607 heures annuelles, certifiant que la collectivité n'applique pas de régime dérogatoire.

Conseiller Numérique :

Madame Lemaire fait part du compte rendu du Conseiller Numérique qui est en poste depuis le 1^{er} septembre.

Congrès des Maires : il aura lieu le 30 novembre au Vinci avec pour thème « les communes, force de la République ». Inscription avant le 20 novembre 2021

4. Finances

Délibération n°90 : FDSR programme cimetière :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le devis pour les travaux du cimetière pour un montant de 28 000€ HT et sollicite une subvention Fonds Départemental de Solidarité Rurale.

Délibération n°91 : versement Indemnités Kilométriques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide du remboursement des indemnités kilométriques aux élus qui sont amenés à effectuer des déplacements pour rendre service à des administrés de la commune (emmener des personnes âgées à la vaccination) ou pour des missions spécifiques.

Délibérations Modificatives de Crédits

Budget Pôle santé

Délibération n°92 : Pôle Santé – DM1 : le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de procéder au mouvement de crédits suivants.

2313-66 constructions : -10495,90€

21318-66 constructions : + 10495,90€

Budget principal :

Délibération n°93 - DMn°2 : le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de procéder au mouvement de crédit suivant pour des remplacements de matériels pour un montant de 700€ Madame Lemaire propose le mouvement de crédits suivants.

21578 -25 outillage – réseaux voirie : - 700,00€

21578 – 22 outillage – matériels employés : + 700,00

Emprunt :

Délibération n°94 : Emprunt. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt de 95000€ sur 10 ans, au taux de 0,34%, à échéances trimestrielles. Le montant des intérêts s'élève à 1664,40€

Cet emprunt sera affecté aux travaux de Beausoulage (rénovation thermique et électrique des salles – réfection des sanitaires et de la cuisine).

5. Bâtiments

Beausoulage

Les travaux ont débutés.

Délibération n°95 : Travaux Beausoulage avenant travaux d'électricité : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis des Etablissements Tondereau pour des travaux d'électricité supplémentaires pour un montant de 5371,21€ HT.

Pôle Santé

Madame Lemaire fait part d'une opération de désinsectisation. La laine de verre sera reprise les 21 et 22 octobre. Le lavabo sera posé dans le cabinet de la dentiste le 21 octobre matin.

L'entreprise Boyer Vitré est mise en demeure de réparer les malfaçons pour le pôle santé pour les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales.

Microcoupures – de nombreuses microcoupures sont à déplorer dans le centre bourg. Ce dossier a été transmis aux services compétents.

Coupures de courant, internet et téléphone le jeudi 21 jusqu'à 14h00 suite à la tempête

6. Voirie

Délibération 96 - CR 20 – Grisardière – Cession à M. Emeric Charbonnier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder le CR 20 d'une contenance de 1605 m² pour un montant de 963€ à M. Emeric Charbonnier. Une servitude de passage sera créée sur les parcelles A265 et A267 pour desservir 7 parcelles en lieu et place du CR20.

Délibération n°97 : Bâche rue des Rabines le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la réalisation des travaux dans l'attente de la cession du talus.

Délibération n°98 : Convention d'occupation de Voirie avec M. Dalloux : le Conseil Municipal valide la convention d'occupation de terrain pour la pose d'une table d'orientation et d'équipements liés au tourisme pour une durée de 10 ans et un loyer annuel de 50 euros.

Délibération n°99 : Convention d'occupation de Voirie avec Mme Piochon : le Conseil Municipal valide la convention d'occupation de terrain pour le passage sur les parcelles A994 et A41 d'un couloir de 4 mètres de large sur 285 mètres de longueur.

Délibération n°100 : Convention d'occupation de Voirie avec M. Amiot : le Conseil Municipal valide la convention d'occupation de terrain pour le passage sur les parcelles A 1038 d'un couloir de 4 mètres de large sur 470 mètres de longueur.

Délibération n°101 : Convention d'occupation temporaire Ombrières Parking Beausoulage – Développeur

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre), décide de retenir l'offre de Val de Loire Solaire pour la pose d'ombrières sur le parking Beausoulage

Microcoupures – de nombreuses microcoupures sont à déplorer dans le centre bourg.

Délibération n°102 : Largeur des Chemins : le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de porter la largeur des chemins ruraux à 6 mètres (3mètres de l'axe).

7. PLU

Madame Lemaire fait part de l'avancée de ce dossier et de la consultation de la DREAL

8. Parc éolien Dissay sous Courcillon

Réunion Publique : le 23 novembre au Foyer à 19h00.

Délibération n°103 : refus d'implantation du parc éolien de Dissay sous Courcillon - argumentaire : le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte une délibération complémentaire sur les désagréments de l'implantation d'éoliennes dans ce secteur et les éléments à préserver

9. Intercommunalité

SCOT : prolongation de l'enquête publique jusqu'au 28 octobre

Délibération n°104 : Syndicats de gendarmerie – fusion – modification du périmètre

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la modification du périmètre du nouveau syndicat de gendarmerie de la Dême à l'Escotais.

SHOT (syndicat d'Horticulture de Touraine): un prix sera remis à M. Ribouilleault, agent technique (prix départemental du jardinier)

Délibération n°105 : Adhésion Gip recia : le Conseil Municipal valide à l'unanimité son adhésion au Gip-Recia pour l'utilisation de la plateforme Solare pour les tablettes

Communauté de Communes – CRTE : Madame Lemaire fait part des projets communaux retenus au titre du CRTE : l'isolation de la grande salle de Beausoulage et la création de l'éco quartier avenue Eugène Hilarion.

TEOM : Collectif citoyen et pétition en ligne

10. Affaires scolaires

Il y a 86 élèves scolarisés. L'école participera à une animation photo. Un séjour sur Loches devrait être organisé au mois de Juin.

11. Agenda

Soirée Irlandaise : 78 personnes ont participé. Le repas fut copieux – expérience à renouveler.

Repas des anciens : 75 personnes ont participé.

Délibération n°106 : Colis des anciens : le Conseil Municipal valide la proposition de la Société Viga pour l'acquisition de 150 colis pour un montant de 2922,86€

Cérémonie 11 novembre : 9h15 rassemblement

Repas du 11 novembre par l'UNC – mail envoyé

Réunion Intention publique : 15 novembre en mairie à 18h30

Vernissage de l'exposition Histoire et Patrimoine : le 13 novembre à 18h00 au Foyer

Spectacle de Noël : 11 décembre à 15h00 à l'espace Beausoulage

Marché de Noël : 17 décembre de 17h00 à 22h00

Délibération n°107 : Fonds d'Animation Locale – acquisition de 3 barnums et animation : le Conseil Municipal sollicite une subvention FAL pour l'animation du marché de Noël et l'acquisition de 3 barnums pour un montant de 2956,80€

Un concours de maisons décorées est organisé. Inscriptions en mairie

12. Lettre trimestrielle – Bulletin Municipal

Le bulletin municipal devra être distribué entre le 15 et le 30 décembre 2021, et la lettre trimestrielle au mois de janvier. Le bulletin retrace plutôt les actions de l'année. La lettre trimestrielle a vocation à annoncer les évènements trimestriels et les actions du 1^{er} semestre 2022.

13. Affaires diverses

La séance est levée à 22h20.

Les prochaines réunions de conseils auront lieu le 26 novembre 2021 et le 10 décembre 2021